N° 24 · MARS 2022

POINT·COMMUN

Magazine d'information de la Communauté de communes de l'Oisans

DOSSIER

DES AIDES QUI NE MANQUENT PAS D'AIR !

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

Allemond • Auris-en-Oisans • Besse-en-Oisans • Le Bourg-d'Oisans • Clavans-en-Haut-Oisans • Le Freney-d'Oisans La Garde-en-Oisans • Huez • Les Deux Alpes • Livet-et-Gavet Mizoën • Ornon • Oulles • Oz-en-Oisans • Saint-Christophe-en-Oisans • Vaujany • Villard-Notre-Dame • Villard-Reculas Villard-Reymond

FAIRE DE L'INTERCOMMUNALITÉ UNE ÉVIDENCE POUR TOUS LES USAGERS

Mesdames, Messieurs,
Je suis très heureux de vous présenter la nouvelle formule de votre journal intercommunal. Le Courrier de l'Oisans devient... POINT COMMUN... et comme son nom l'indique votre journal nous rassemble et vous ressemble. Il fait le lien entre nos actions et vos attentes.
Économie, gestion des déchets, petite enfance, action sociale et santé, tourisme, culture, environnement, économie et attractivité, solidarité... autant de secteurs qui impactent votre vie quotidienne et celle de tous les acteurs socio-économiques du territoire.
Nous avons fait le choix de la pédagogie, d'expliquer aussi et de démontrer par des mises en situation l'expertise et les nombreux métiers exercés au sein de la CCO pour faire de cet échelon, encore trop peu connu, une évidence pour tous les usagers de nos services.
Notre campagne de communication de proximité est en prise directe avec les habitants et la réalité du terrain. Cette campagne est orientée « expérience utilisateur » et associe 10 ambassadeurs de l'Oisans. Des gens qui vivent sur le territoire et souhaitent participer à faire mieux connaître les services de la CCO. Dans la même perspective, la vidéo institutionnelle, que vous pouvez retrouver sur notre chaîne youtube, cultive la proximité. Un format court qui mêle paroles d'élus et d'agents en opération. Simple, pédagogique, utile. Un compromis efficace entre stratégie et opérationnel qui donne l'impulsion d'une institution ambitieuse, performante et innovante.
Chaque jour nos équipes s'activent sur le terrain pour apporter des services de proximité à près de 11 000 habitants et 10 fois plus en pleine saison.
Chaque jour, quelque 120 agents de la CCO animent des ateliers, accompagnent les élus dans l'élaboration de projets structurants, répondent aux sollicitations et aux attentes des habitants.
Force est de reconnaître qu'il est de notre devoir de mieux expliquer nos engagements, nos actions, pour que nos missions soient mieux comprises et appréhendées par les citoyens et toutes les parties prenantes du territoire.
Je tiens à vous remercier très chaleureusement, utilisateurs de nos services, élus de l'Oisans, délégués communautaires, ambassadeurs de l'Oisans, acteurs économiques et tous les partenaires institutionnels qui partagent notre quotidien depuis des années, ou depuis peu, dans un esprit de collaboration durable.
Je vous remercie de concourir, par votre implication et votre précieux soutien, à la vitalité de notre territoire.

Guy Verney,
Président de la Communauté
de communes de l'Oisans

SOMMAIRE

EDITO p2

RÉTROSPECTIVE p3
Dans le rétro... 2021
Quizz de la CCO

DOSSIER p4-5
Tout savoir sur les aides à la rénovation énergétique

ÉCONOMIE p6
Les aides au maintien et au développement économique : la CCO s'engage !

TREMPLIN EMPLOI JEUNESSE p7
Des jobs d'été pour mettre le pied à l'étrier

SCoT Oisans 2040 ..... p8
Cartographie des 4 «espaces de vie»

TRI SÉLECTIF p9
Nouvelles consignes de tri

SAISONNALITÉ ET MOBILITÉ p10
Top départ pour Rézo Pouce et Digi 38

COMMUNE A L'HONNEUR p11
Besse-en-Oisans, la nature en héritage

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OISANS
1 bis, rue Humbert BP 50
38520 Bourg d'Oisans
Tel : 04 76 11 01 09
www.ccoisans.fr

MAGAZINE TRIMESTRIEL
D'INFORMATION
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
DE L'OISANS | **MARS 2022**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guy VERNEY
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Florent MALTERRE
RÉDACTION / COORDINATION : Stéphane POIROT
MISE EN PAGE : Polart Graphic
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS : Éric BEALLET pour Oisans Tourisme, AGEDEN, Lucie GONZALEZ, Colas DURAND, Bertrand PERRET, Stéphane POIROT, CCO, CITEO, SCHUTTERSTOCK, DR
IMPRESSION : IMPRIMERIE ICA
DISTRIBUTION : La Poste
NOMBRE D'EXEMPLAIRES : 6 500
N°ISSN : 2271-0965

Retrouvez toute l'actualité de la CCO sur :

DANS LE RÉTRO... 2021

Les chargées d'accueil des deux Espaces France services ont accompagné plus de 6 000 usagers à Bourg-d'Oisans et géré 7000 demandes d'usagers à l'antenne d'Allemond

La Communauté de communes a recruté **Laura, une animatrice jeunesse,** pour créer du lien avec les jeunes du territoire et les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets

«Oisans, joyau des Alpes», un reportage réalisé à l'automne à revoir sur **www.france.tv/france-5**

25 séances de vaccination et **plus de 5 468 vaccinations effectuées** par 36 professionnels de santé !

Démarrage des diagnostics et des études du **Schéma de Cohérence Territoriale, Oisans 2040**

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

Le coup d'envoi de la stratégie de communication institutionnelle avec une nouvelle charte graphique, une présence sur les réseaux sociaux, la mise en place d'une nouvelle campagne de proximité forte de 10 ambassadeurs de l'Oisans, un nouveau site internet pour la CCO et le SCoT Oisans 2040, une vidéo institutionnelle outil de promotion et de d'information sur les services communautaires.

Les premières Rencontres de l'économie territoriale ont marqué le travail de collaboration des acteurs publics et privés en Oisans

Cérémonie républicaine en l'honneur de Florian Jouanny, triple médaillé et champion paralympique aux Jeux de Tokyo

ET AUSSI :

- Pose de la première pierre du futur centre de tri Athanor,
- Création de deux postes saisonniers de sensibilisateurs des espaces naturels en Oisans,
- Lauréat du programme Espace Valléen 2021-2027,
- Forum de l'innovation.

QUIZZ DE LA CCO

Testez vos connaissances sur la CCO !

1. A votre avis, pour quelle(s) raison(s) la CCO a-t-elle fédéré 10 « ambassadeurs » de l'Oisans

A. Organiser des réceptions chez l'ambassadeur de l'Oisans à Grenoble
B. Faire connaître ses services à la population
C. Pallier l'absence de vice-président(e) en charge des affaires étrangères

2. A votre avis, le triangle du logo de la CCO représente :

A. Un mousqueton
B. Une montagne
C. Une pyramide égyptienne

3. La nouvelle accroche (ou baseline) de la CCO est :

A. Ensemble construisons un monde sans fin !
B. Tous Ensemble, tous ensemble ouais !
C. Ensemble inventons l'avenir

4. Les principales actions de la CCO concernent :

A. Les services à la population
B. L'économie et l'emploi
C. La solidarité et la santé
D. Le théâtre d'improvisation
E. Environnement, agriculture
F. Gestion des déchets...

Réponses : **1)** b, **2)** a et b, **3)** c, **4)** a, b, c, e et f

DES AIDES QUI NE MANQUENT PAS D'AIR !

La Communauté de communes de l'Oisans s'est engagée, dès sa création en 2010, pour la transition énergétique à travers son premier « Plan Climat » volontaire. Cette démarche pionnière s'est traduite par la mise en œuvre de son premier « Bilan carbone ». Aujourd'hui, la CCO s'engage pour la transition énergétique.

En 2019, la CCO se lance un nouveau défi : devenir Territoire à Energie Positive (TEPos). Autrement dit, un territoire qui s'engage à réduire au maximum ses besoins en énergie, par la sobriété et l'efficacité énergétique. Les besoins en énergie sont alors couverts par les énergies renouvelables locales.

Ce projet de développement durable nous concerne tous : citoyens, entreprises, associations, institutions... Ensemble, nous pourrons mener des actions concrètes et indispensables pour réduire notre consommation énergétique et produire plus durablement l'énergie dont nous avons besoin.

Cette démarche concerne tous les domaines de la vie quotidienne : transport, habitat, économie, alimentation, infrastructures...

AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Cette aide s'adresse aux propriétaires (occupants, bailleurs ou résidences secondaires) des 19 communes de la CCO et aux particuliers (entreprises non éligibles).
Montant de l'aide : 1000 € par logement ou 1500 € selon les cas.
Bonus possible de 500 € ajouté à la prime de base pour les résidences principales.

Plus d'info : www.ageden38.org
m.payen@ccoisans.fr

DES OBJECTIFS AMBITIEUX

- Réduire la consommation du secteur résidentiel de 25% en 2030 (rénovation performante des maisons individuelles et des appartements...)
- Réduire la consommation du secteur des transports de 33% en 2030 (moins de déplacements en voiture individuelle...)
- Réduire la consommation du secteur tertiaire de 30% en 2030 (rénovations performantes des lits marchands et des bâtiments tertiaires publics et privés)
- Réduire l'empreinte énergétique du transport touristique hors du territoire de 11% (multimodal, covoiturage, circuits courts...)

ÉTAT DES LIEUX DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE EN OISANS

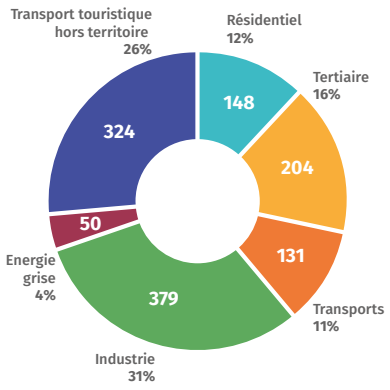

Répartition des consommations énergétiques du territoire par secteur
(pour un total de 1 239 GWh consommé en 2016)

AIDE À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR RÉSIDENCE PRINCIPALE

Cette aide de la CCO s'adresse aux particuliers, dont la construction du logement est antérieure à 2000. Elle ne concerne pas les travaux de déconstruction, d'extension du volume d'habitation ou de construction neuve.
Sont éligibles les maisons individuelles (maximum 2 logements à la même adresse)
Montant des dépenses éligibles pouvant aller jusqu'à 20 000 € HT.
Plus d'info : ccoisans.fr

Retrouvez le cadastre solaire de la Communauté de communes de l'Oisans sur : **ccoisans.cadastre-solaire.fr**

PRIME SOLAIRE THERMIQUE

(Chauffe–eau et chauffage solaire thermique)

L'aide s'adresse aux particuliers, propriétaires occupants, bailleurs, usufruitiers, les nus propriétaires et les occupants à titre gratuit, résidence principale, construction neuve ou logement existant, sur les 19 communes de la CCO.

Chauffe-eau solaire individuel : 650 €

Système solaire combiné : 1500 €

Le montant de l'aide est plafonné à 50% du montant du devis.

Ces aides peuvent être cumulables avec les autres aides mobilisables par ailleurs : CEE (Certificats d'Économie d'Énergie), Ma Prime Rénov, ANAH, éco-PTZ (sous réserve d'éligibilité).

Cette aide n'est pas cumulable avec l'aide à la rénovation de la Communauté de communes de l'Oisans.

Une seule aide solaire thermique est autorisée par logement.

Plus d'info sur ces aides :
AGEDEN : 04 76 14 00 10
Communauté de communes : 04 76 11 01 09

POSITIVE ATTITUDE

La stratégie TEPos est le volet « énergie » d'une stratégie globale portée par la Communauté de communes. Elle intègre les problématiques climat, qualité de l'air, précarité énergétique, aménagement de l'espace ...

Ce projet doit garantir une meilleure adaptation du territoire aux fluctuations des coûts de l'énergie ; diminuer l'empreinte écologique des habitants et des visiteurs et enfin fournir des opportunités de développement économique aux entreprises locales sur les marchés de la rénovation énergétique ou des énergies renouvelables.

AIDES COMPLÉMENTAIRES

Primes des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)

Les Certificats d'Économie d'Énergie sont alloués aux particuliers, entreprises et collectivités qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. De nombreux travaux ouvrent droit aux Certificats d'Économie d'Énergie dans les bâtiments résidentiels et tertiaires : isolation, chauffage, ventilation, éclairage...

Info Prime CEE : primesenergie.fr

CADASTRE SOLAIRE

Vous avez envie d'investir dans un projet solaire ? Vous vous posez des questions sur cet investissement, son intérêt écologique, ses avantages économiques ?

Vous êtes un particulier, une entreprise, une collectivité ? En vue d'une installation de panneaux solaires, un outil gratuit est mis à votre disposition pour calculer le potentiel solaire de votre toiture.

La Communauté de communes vous propose un outil en ligne pour tout savoir sur votre production solaire attendue (photovoltaïque ou thermique) ; votre investissement ; vos gains et la durée au bout de laquelle votre investissement sera amorti : **ccoisans.cadastre-solaire.fr**

Ce cadastre solaire a été développé par Cythelia en collaboration avec l'INES (Institut national de l'énergie solaire).

La Communauté de communes vous accompagne dans le changement de votre ancien chauffage au bois au profit d'un système plus performant et respectueux de l'environnement. A la prime air-bois, la CCO ajoute des aides à la rénovation énergétique pour réaliser des économies d'énergie, bénéficier d'un meilleur confort tout en participant à la préservation de la qualité de l'air en Oisans.

PRIME AIR BOIS

(Aide au remplacement d'un appareil de chauffage au bois)

Cette aide s'adresse aux propriétaires (occupants, bailleurs ou résidences secondaires) et aux locataires sur le territoire de l'Oisans (résidences principales ou résidences secondaires) sur l'une des 19 communes de la CCO.

Sont éligibles les travaux de remplacement d'un appareil de chauffage au bois (buche, granulés, plaquettes forestières) datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts ou cuisinière) ou d'une cheminée ouverte dans un logement situé sur l'une des 19 communes de la Communauté de communes de l'Oisans. Sont éligibles les travaux réalisés dans un délai d'un an après la date d'attribution de l'aide.

50% du montant des travaux plafonnés à 1000 €HT.

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Tél 04 76 14 00 10

3 QUESTIONS À YVES GENEVOIS

L'Oisans a fait le choix d'accompagner et d'aider les acteurs économiques implantés sur son territoire. C'est une constante depuis plusieurs années. C'est aussi un accélérateur pour l'économie locale et une opportunité pour les entreprises de bénéficier d'aides communautaires, toujours accompagnées d'autres sources de financement.

Yves Genevois
Vice-président en charge de l'économie et Président de Oisans Tourisme.

Point Commun : Des études du Schéma de cohérence territoriale (SCoT OISANS 2040) indiquent que près de 90 % du PIB de l'Oisans provient de l'économie touristique !

Yves Genevois : Cela donne le ton de l'impact de cette industrie sur le territoire. Nous nous appuyons sur nos fondamentaux et nos savoir-faire pour bien les accompagner dans leur transition. Cette activité centenaire a largement contribué à développer le territoire. C'est une composante essentielle que nous continuons à promouvoir, à travers les actions de Oisans Tourisme.

FOCUS OISANS TOURISME

Depuis 2001, Oisans Tourisme, assure deux missions principales : la promotion du tourisme à l'échelle du territoire et la mission d'office du tourisme intercommunal. « *Nous réalisons du sur-mesure pour les socio-professionnels, nous les accompagnons dans la numérisation de leur offre de services, précise Caroline Sillon, directrice de Oisans tourisme, et nous disposons de 7 bureaux d'information touristique pour accueillir les visiteurs*».

Plus d'info : www.oisans.com

J'ai l'habitude de qualifier cet établissement public de « bras armé » de la CCO. Il s'inscrit dans les outils de développement et de soutien à l'activité économique sur le territoire. Oisans Tourisme agit pour le tourisme en fédérant les acteurs du secteur, en organisant ou participant à des événements majeurs.

PC : Concrètement, quelles sont les aides allouées par la CCO aux acteurs économiques ?

Y.G. : Si la CCO consacre 60 000 € d'aides directes aux socio-professionnels, elle alloue 1,5 million d'euros à Oisans Tourisme pour que cet Office du tourisme intercommunal promeuve le territoire et accompagne les entreprises dans leur digitalisation. Nos actions contribuent à faire connaître le territoire mais aussi à diversifier l'offre, à accompagner les acteurs touristiques dans leur démarche de digitalisation, notamment sur internet. Nous sommes moteur pour l'émancipation du tourisme estival, complémentaire au tourisme d'hiver. Ces contributions créent de nouveaux débouchés, font émerger des nouvelles vocations ! Globalement, la pandémie a été un accélérateur de nouvelles pratiques même si elle a bouleversé la saison précédente. Après la saison blanche de l'hiver 2020/21, l'été 2021 fût régénérant, grâce à une fréquentation touristique retrouvée, voire inhabituelle, largement confirmée sur les premiers mois d'hiver 2021/22 qui marquent une activité exceptionnelle. L'intercommunalité a exercé pleinement son soutien à l'économie locale et assuré le lien avec les acteurs qui ont pu s'appuyer sur des fonds régionaux et nationaux.

PC : En résumé, un soutien financier doublé d'un accompagnement par Oisans Tourisme…

Y.G. : Certes, mais notre rôle va bien au-delà. Il nous faut anticiper les tendances, aller chercher d'autres alternatives, des débouchés porteurs pour diversifier l'offre. L'expérimentation dans le cadre du Cycling Lab, comme l'organisation du Forum de l'innovation a un effet levier sur les entreprises qui explorent de nouvelles technologies et un nouveau territoire. Restons inventifs ! Notre énergie sert à d'autres et nos actions de plus en plus ciblées portent leurs fruits. Trouvons de nouveaux partenariats, tissons des liens, associons-nous à d'autres territoires pour porter loin l'ambition de l'Oisans.

ACTIONS DU SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

120 entreprises accompagnées en 2021 (aides financières et fonds de solidarité principalement)

20 entreprises rencontrées sur la « permanence éco » aux Deux Alpes (1er mardi de chaque mois)

15 entreprises rencontrées sur la permanence éco à l'Alpe d'Huez (1er jeudi de chaque mois)

6 ateliers à destination des entreprises du territoire

Plus d'info / contact
f.schmitt@ccoisans.fr

TREMPLIN EMPLOI JEUNESSE

Vous avez entre 17 et 25 ans, vous êtes à la recherche d'un premier emploi pour découvrir un métier ou des compétences particulières ? Le dispositif « Tremplin emploi jeunesse » (TEJ) est fait pour vous !

Priorité parmi les actions menées par la CCO, la jeunesse fait l'objet d'une attention toute particulière. Les jeunes du territoire, qui souhaitent se forger une expérience, rencontrent parfois des difficultés à trouver un emploi. La Communauté de communes de l'Oisans a donc décidé de créer « Tremplin Emploi Jeunesse » pour que ces jeunes viennent y exercer une expérience en son sein, aux côtés d'équipes expérimentées de la fonction territoriale.

UN DISPOSITIF SUR-MESURE !

Il revient à l'intercommunalité de les accompagner vers l'emploi. D'une durée d'un ou deux mois selon les disponibilités du recruté, ces « TEJ », ont, comme leur nom l'indique, un rôle d'accélérateur. C'est aussi une découverte des métiers pas ou peu connus de la « territoriale ». L'une des 3 fonctions publiques avec celles de l'État et l'hospitalière. En clair, ces huit ou seize équivalents temps plein (durée du contrat de 1 à 2 mois) s'adressent à des jeunes sans qualifications spécifiques mais motivés pour évoluer dans une institution dynamique engagée dans le secteur du tourisme notamment. Une institution locale qui emploie quelque 120 agents territoriaux (60 métiers différents !) investis dans des directions aussi diversifiées qu'utiles dans la vie quotidienne des 11 000 habitants permanents de l'Oisans...

TROUVEZ VOTRE JOB D'ÉTÉ !

Aussi, ces postes seront bientôt à pourvoir pour un démarrage à l'été 2022. Déjà des services ont souhaité accueillir de nouvelles recrues comme l'Espace France services (accueil, information, aide aux démarches de la vie quotidienne et à l'utilisation des outils numériques).

Le service environnement sera renforcé par deux TEJ qui accompagneront les « sensibilisateurs espaces naturels » dans leur mission d'informer les visiteurs aux usages de la nature. L'un des plus importants services de la CCO, déchets et services techniques, devrait pouvoir compter sur 3 TEJ pour les déchetteries, le dispositif de compostage ou encore le service SEPEP (Service entretien et des espaces publics). Le Centre intercommunal d'action social, portée par la CCO, pourrait quant à lui, recevoir deux BAFA en renfort pour suivre Laura Villeton-Pachot, animatrice jeunesse, recrutée à l'automne 2021, dans sa mission auprès de la jeunesse uissane. Une information sur les postes à pourvoir sera diffusée en mars 2022 sur notre site internet et réseaux sociaux. A suivre...

L'OISANS À LA CARTE !

Scoty et ses amis sillonnent l'Oisans à la découverte des différents « espaces de vie » du territoire.

Avec cette cartographie illustrée, représentez-vous en un clin d'œil les stations de montagne, les villages « pépites », les bourgs centres et la vallée industrielle de l'Oisans, qui font toute la diversité et la richesse du territoire. Notez d'ailleurs que le village de Besse-en-Oisans est classé « Site patrimonial remarquable ». Cette représentation vous permet également d'identifier les 4 grandes voies d'accès du territoire, ses cours d'eaux et barrages principaux ainsi que ses 2 ascenseurs valléens.

Espaces de vie en Oisans

- Stations de montagne
- Bourgs centre
- Villages « pépites »
- Vallée industrielle

Village classé « Site patrimonial remarquable »

Plus d'info sur
www.oisans2040.fr

NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Le recyclage permet de trier encore plus. Vous pouvez désormais déposer les papiers avec vos emballages dans le conteneur jaune.

INUTILE DE LAVER VOS EMBALLAGES
il suffit de bien les vider et de les déposer en vrac dans le conteneur

DÉCHÈTERIE

Déchets dangereux et encombrants DEEE
(équipement électrique et électronique)

RESSOURCERIES & RECYCLERIES

Déchèteries
BOURG D'OISANS
HUEZ
LES DEUX ALPES

L'atelier Pénélope
CHRS Ozanam
VAULNAVEYS-LE-BAS

COMPOSTEURS

Déchets biodégradables

UNE QUESTION SUR LE TRI ?
La Communauté de communes de l'Oisans vous renseigne : 04 58 00 22 27 - dechets@ccoisans.fr

HABITAT ET DÉPLACEMENTS SOLIDAIRES

Deux dispositifs, innovants et complémentaires, sont actuellement mis en œuvre sur le territoire dans le cadre de la Loi Montagne.

La Communauté de communes de l'Oisans s'est engagée dans ces deux opérations, menées en concertation avec les 19 communes membres, Rezo Pouce et DIGI 38, pour élargir l'offre de mobilité et d'hébergement en direction notamment des saisonniers.
Il fallait trouver une réponse aux problématiques de déplacements pour les habitants, à l'intérieur et hors du territoire, et faire émerger une solution d'hébergement pour plus de 600 saisonniers qui rencontrent des difficultés pour se loger et se déplacer.

COUP DE POUCE !

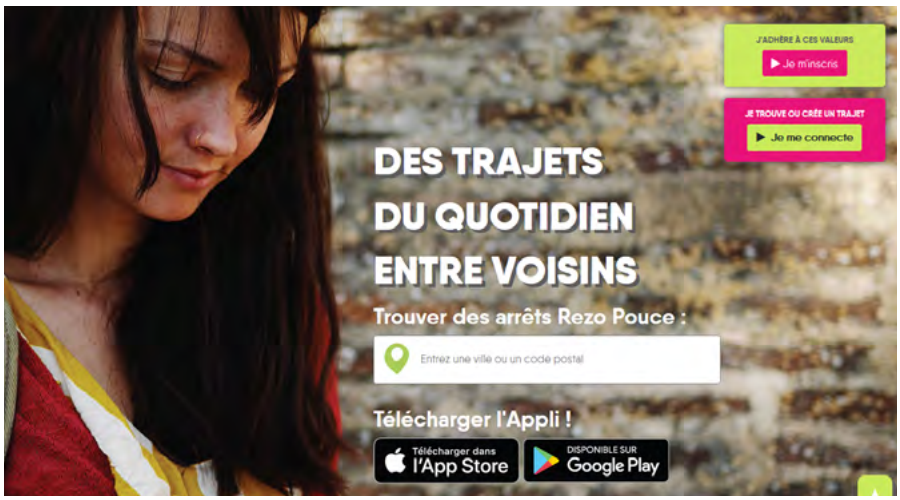

Rézo Pouce ou l'auto-stop partagé fait son apparition en Oisans. Accessible à tous via une application mobile (à télécharger gratuitement).
Vous êtes conducteur et souhaitez rendre service à des auto-stoppeurs pour des trajets courts, en direction de la métropole ou des Hautes-Alpes ?
Vous êtes auto-stoppeur occasionnel ou régulier et recherchez une solution de déplacement conviviale ?
Inscrivez-vous sur l'application Rézo Pouce et organisez vos déplacements partagés (enregistrez vos trajets...) tout en contribuant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cinquante-cinq arrêts sur le territoire sont accessibles depuis l'application. Trente-deux points relais répartis en Oisans (19 mairies, 11 offices du tourisme et 2 espaces France services) vous informent et vous accompagnent sur le dispositif. Vous pourrez également y imprimer vos « panneaux de destination » avant de vous rendre sur l'un des 55 arrêts Rézo Pouce. Cette stratégie d'aide à la mobilité encourage l'auto-stop partagé et complète un autre dispositif, DIGI38 (voir encadré à droite), qui contribue au développement de l'offre de logements pour des centaines de saisonniers.

Info :
www.rezopouce.fr/ et application à télécharger sur Google Play ou Apple Store.
+ d'infos sur DIGI38 et Rézo Pouce sur www.ccoisans.fr

HABITAT PARTAGÉ

Une opportunité pour un territoire innovant qui accueille de nombreux saisonniers : DIGI 38 apporte une réponse concrète aux difficultés pour se loger en Oisans. Le nombre d'hébergements saisonniers n'est pas à la hauteur des attentes. La CCO a décidé de lancer ce dispositif pour améliorer l'attractivité du territoire et donner un coup de booste à l'habitat partagé. Toute personne disposant d'une chambre disponible dans son logement peut s'inscrire dans cette démarche solidaire. DIGI 38 vous accompagne dans la mise à disposition de votre chambre à louer, pour une durée de 2 à 6 mois et un montant forfaitaire plafonné à 150 €/mois (une caution employeur est envisageable). DIGI 38 vous informe des règles de cohabitation, organise la visite des lieux et la mise en relation avec le locataire. Ses représentants vous accompagnent dans la constitution du dossier jusqu'à la signature du contrat (période d'essai de deux semaines). Une solution conviviale et solidaire...

Info Relais DIGI en Oisans
06 83 39 97 04
secretariat@digi38.org

BESSE-EN-OISANS : LA NATURE EN HÉRITAGE

Jean-Rémy OUGIER,
Maire de Besse-en-Oisans,
vice-président en charge de
l'agriculture, du pastoralisme et
de la stratégie forestière en Oisans

Bénéficier d'un environnement exceptionnel est un atout. Cumuler les règles de protection comporte son lot d'avantages… et d'inconvénients. Joyau de l'Oisans, Besse (du patois « bouleau ») est un village sous très haute protection ! Son empilement de « classements » freine son développement, mais le maire n'abandonne pas pour autant ses projets.

Site patrimonial remarquable (SPR), inscrit à l'inventaire des Bâtiments de France, site classé Natura 2000, protégé par un arrêté préfectoral de biotope… c'est simple il ne lui reste plus que la classification « Plus beau village de France » pour rentrer dans le Livre des Records… D'autant que la Direction régionale du patrimoine et de la culture encourage l'équipe municipale à retenter sa chance. Bon… en attendant, *« La classification est certes une bonne chose pour nos espaces naturels sauvages mais le village doit vivre et les activités se développer »* nuance Jean-Rémy Ougier, maire et vice-président en charge de l'agriculture et de la sylviculture à l'intercommunalité.

UN PAYSAGE RENVERSANT

Bien sûr ce village et ses environs sont « à tomber par terre » s'extasient les visiteurs de passage sans pour autant l'imaginer un instant en sanctuaire biologique ou en paysage figé pour l'éternité. En revanche, il faut être sacrément inspiré pour maintenir en activité ce village typique uissan aux belles maisons trapues. Aujourd'hui le village a été restauré à 95 % ! Heureusement Jean-Rémy Ougier (élu maire en 1993) ne manque pas d'humour, d'imagination et de soutien de la part de ses 143 habitants, augmentés de ses résidences secondaires (200 logements).

Besse est fier de son restaurant-épicerie-tabac, son bureau d'information touristique, sa boulangerie, ses six logements et huit garages communaux à la location, son gîte d'étape… Des éléments de base pour préserver un minimum d'activité et permettre aux habitants permanents de s'installer durablement. Mais pour attirer de nouveaux arrivants, c'est une autre histoire. Cependant, il y a des infrastructures qui dynamisent le secteur comme la Maison des alpages (en gestion associative et subventionnée par l'intercommunalité, la commune et le Département de l'Isère) équipée d'un espace muséographique et d'une salle polyvalente. Précurseur dans le domaine de l'animation touristique et culturel en alpage (visites des estives pour les randonneurs effectuées par des professionnels locaux), cette Maison, pilotée par la commune a une vocation départementale.

TROUVER DES SOLUTIONS VIABLES

En dépit des contraintes liées au cadre réglementaire, la commune recherche un nouvel élan. Et cela passe par des aménagements spécifiques, des études pour un « tourisme 4 saisons », l'aménagement d'espaces réservés pour les camping-caristes par exemple ou encore la création de deux micro centrales. En cours de réalisation, plusieurs circuits VAE (vélo à assistance électrique) menés avec le Département de l'Isère sont à l'étude. Le maire travaille avec son équipe sur la mise en place d'une association foncière pastorale agréée (AFPA) pour 2022. Si 22 000 moutons, 50 chevaux et quelque 600 bovins pâturent sur l'un des plus grands alpages de l'Isère (5700 ha de surfaces en herbe), les Bessates et Bessats comptent sur l'inspiration de leurs élus pour trouver des solutions viables au cœur du village. Pour attirer des actifs sur son territoire, Besse imagine des navettes entre les stations et le centre bourg qui faciliteraient les déplacements des habitants. On peut avoir conscience de la valeur patrimoniale de son territoire et exprimer son besoin d'émancipation…

« L'appartenance à l'intercommunalité est un élément incontournable et son apport vital, car on n'a pas les moyens d'avancer seul… »
Jean-Rémy OUGIER

ESPACES PROTÉGÉS

Les sites patrimoniaux remarquables (villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public) se substituent aux anciens dispositifs de protection.

LA COMMUNE RECRUTE
1 agent de service polyvalent en milieu rural H/F
Contact : mairie.besse38@orange.fr

TOUS LES JOURS ANNIE EST À VOS PETITS SOINS

Laurent Granger Consultant RCS Toulouse 790055834 - crédit photo : Bertrand PERRET

La Communauté de communes de l'Oisans se mobilise pour la santé et accompagne l'implantation des Maisons pluridisciplinaires de santé.

ccoisans.fr

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR